FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Procès Verbal
Conseil Fédéral du samedi 24 octobre 2026 à 14h00

Présents : Mathieu BATTE, Samuel CAILLET, Dominique DESHAYES, Gilles GUIGNARD, Jean Pierre HATTET, Christophe HELARD, Michèle LASSERRE, Laurence MONFORT

Absents excusés : Sylvain GREGOIRE
Invités : François LASSERRE

Ouverture de la séance 14h ;

- Bienvenue et introduction - Mathieu

- Règlement financier – Michèle
 - Réalisé 2026
 - Michèle rappelle qu'après la Coupe de France elle n'a pas eu la liste des juges. Il lui a fallu la réclamer.
 - Michèle a indemnisé l'ensemble des 9 juges à hauteurs de 80€ par juge.
 - Ces sommes versées lui ont été reprochées.
 - La Fédération assume son erreur et nous rappelons qu'à partir de l'an prochain, la Fédération indemnisera uniquement sur justificatif selon les règles établies.

 Dépensés : - 28 034,18
 Encaissés : + 25 477,77
 Solde 2025 : + 5 975,96

 Résultat net : + 3 419,55

 Dépenses exceptionnelle en 2026 : Filets de sécurité (3 000€) + nouveau site Web (2 500€)

 - Budget 2027
 - Présentation du prévisionnel par Michèle, cf Doc en annexe
 - Jean-Pierre H. rappelle qu'il n'y a pas de club candidat à l'organisation du CF NS & C en 2027 ce qui impacte le budget à la baisse,
 - Dominique D. indique qu'il va falloir renouveler la formation des juges aux gestes de premiers secours (budget à prévoir)

 - Règlement Financier :
 - Michèle présente les Maj réalisées pour le règlement financier 2027,dont l'homogénéisation de l'indemnisation des juges.

- Préparation de l'élection du nouveau président de la FFMN
 - François LASSERE rappelle les modalités à suivre pour lancer l'élection du président de la FFMN
 - Adresser un courrier à tous les présidents de clubs par mail puis à tous les membres de la Fédération via ASSOCONNECT.
 - Courrier a adresser avant fin octobre
 - Collecte des candidatures jusqu'au 26 novembre 2026
 - → Chez le président de la commission électorale
 - Commission électorale valide les candidatures
 - organisation des élections ouverture le 5/12 et clôture le 11/12
 - Pré requis :

 - Adresser à Gilles la liste des clubs votants, leur nombre de voix et Noms + adresses mails des présidents de clubs,
 - Attention a ne pas ouvrir les droits au vote aux adhérents et clubs récemment inscrits,
- Nous avons également le poste de représentant de la section M qui est absent
- Le médecin FFM est aussi le médecin de la FFMN

- Indemnisation des juges selon un budget établi par la commission technique dans la limite fixée par la Fédération
 - → Abordé dans la présentation du règlement financier.
 - → Les commissions techniques proposeront un budget qui sera ensuite validé par le Conseil Fédéral.

- Ordre du jour de l'assemblée générale
 - Envoi des licences
 - Section M intégrée au MRC
 - Et le monde du loisir ? Comment aider les clubs ?
 - Modalités d'indemnisation des juges
 - Présentation du règlement financier
 - Les référents de région
 - Calendrier 2027
 - Élection du président FFMN
 - Comptes rendu des sections

- UFOLEP :
 - Convention datant de 2011 dont Sylvain GREGOIRE était l'interlocuteur. Depuis la dernière élection du bureau, il n'est plus le correspondant, et ne souhaite pas le redevenir.
 - Sylvain est prêt à aider le futur correspondant.
 - Un RDV est à organiser un rdv avec Sylvain G. pour lancer l'échange avec UFOLEP.

Prochain conseil Fédéral le 5 décembre.

Fin de la séance à 17h15

Bien cordialement



Mathieu BATTE
Président FFMN par intérim